

Lettre Info n°26 – Février 2022

DOSAGE DE LA VITAMINE D INTERET & INDICATIONS



● Définition

La **vitamine D** est une vitamine liposoluble qui existe sous deux formes : la vitamine **D2** (ergocalciférol) d'origine végétale et la vitamine **D3** (colécalciférol) d'origine animale.

Elle peut donc être apportée à l'organisme de trois manières : la peau via le soleil et ses UVB, l'alimentation et la supplémentation. C'est une vitamine qui intervient notamment dans le métabolisme osseux.

● Dosage

Pour évaluer le « stock » de vitamine D dans l'organisme il faut doser les deux formes de la vitamine D : la **25-(OH)-Vitamine D** (D2+D3) ou calcidiol. C'est la forme d'intérêt à doser.

Le dosage de la **1,25-(OH)2-Vitamine D** (ou calcitriol), qui est la forme active de la vitamine D, permet d'explorer les troubles du métabolisme de la vitamine D, associé au bilan phosphocalcique complet.

● Les indications de prise en charge sont au nombre de 6 :

Pour rappel, le dosage de la vitamine D (ou 25-(OH)-vitamine D (D2+D3)) est un dosage dont la prise en charge par la sécurité sociale est limitée à certaines indications inscrites depuis 2014 à la nomenclature des actes de biologie médicale.

- Suspicion de **rachitisme**
- Suspicion d'**ostéomalacie**
- Au cours d'un **suivi** ambulatoire de **l'adulte transplanté rénal** au-delà de trois mois après transplantation
- Avant et après une **chirurgie bariatrique**
- Lors de l'évaluation et de la prise en charge des personnes âgées sujettes aux **chutes répétées**
- Pour respecter les résumés des caractéristiques du produit (RCP) des **médicaments** préconisant la réalisation du dosage de la Vitamine D

En dehors de ces situations, il n'y a pas d'utilité prouvée à doser la vitamine D.

Une supplémentation en vitamine D peut ainsi être instaurée et suivie sans dosage de la vitamine D.

De ce fait, nous vous sollicitons, lors de la prescription, pour **renseigner si possible l'indication de prise en charge** sur l'ordonnance ou pour indiquer HN (Hors Nomenclature) à côté de l'analyse. En l'absence de ces renseignements, l'analyse sera facturée à votre patient.

Pour information le prix actuel du dosage de la vitamine D (B30) est de 8.10€.

Le Laboratoire BIO-VAL vous remercie par avance de l'aide que vous lui apportez.

Dr Emmanuel BORIES
Biologiste Médical

Références :

- HAS – Utilité clinique du dosage de la vitamine D – Janvier 2013
- Nomenclature des Actes de Biologie Médicale V73

Parlez-en à votre biologiste.

BIO-VAL.FR